

# CDAS

21 MARS 2024

Séance ouverte à 9h40 par Mr Derne Président du CDAS.

**1-Règlement intérieur** : le règlement intérieur est un règlement type voté au niveau national, il n'avait pas été remis à jour depuis celui de 2019, les changements concernent les articles suivants :

article 6 : il est demandé de préciser sur quels points les experts sont positionnés. Mais il est ouvert pour que les experts siègent sur tous les points.

Article 10 : possibilité de faire des réunions mixtes (présentiel/distanciel), Mr Derne souhaite que les réunions se fassent en présentiel mais n'exclue pas la possibilité de les faire en distanciel si besoin (si une nouvelle pandémie comme le covid).

Article 16 : possibilité de donner délégation autre que le suppléant de vote en cas de départ avant la fin de la réunion.

Article 27 : durée des autorisations d'absence.

Aucun changement d'article du RI voté en CNAS ne peut s'effectuer. Le fait de rajouter à l'article 4 « les convocations sont aussi envoyés sur la balf des OS » ne peut être accordé.

Le règlement intérieur est adopté.

**2-Adoption du PV du CDAS du 19/10/2023.**

**3-Adoption de l'exécution du budget** (34 711€ consommés sur 34 760€).

**4-Note d'orientation 2024**, 112 000 085€ sont alloués à l'action sociale pour 2024 dont 34 550€ pour la Vienne (32 900€ pour 2023). Le Budget local est attribué par rapport au nombre des agents de la ddfip 86 (actifs et retraités).

Une réforme sur l'action sociale a été initiée avec la création d'une responsabilité régionale. Mme POLETTO est la responsable régionale de l'action sociale Nouvelle-Aquitaine.

Le délégué local peut avoir une compétence régionale. Concernant la Vienne, la déléguée locale a une compétence régionale sur la restauration.

Plusieurs points ont été évoqués :

Prestations :

- La Parentalité : réservations de places en crèches, CESU et chèques sport finances
- Restauration : 50% du budget initial. La plus grosse dépense du budget
- Vacances des familles : Suite au problème de fréquentation des sites, l'EPAF a du vendre une grande partie de son parc. 50% de ces ventes seront allouées pour la rénovation de 2 sites (La Baule et Saint Lary).
- Communication et gouvernance : Projet de créer une organisation faîtière entre l'Alpaf, l'Agraf et l'Epaf, qui seront regroupés sous le logo « Action Sociale Finances ».

**5-Bilan du FIL (fond d'innovation local)** : le bilan est positif tant au niveau national qu'au niveau local. Un nouvel appel à projet va être lancé pour la période 2024-2025.

Localement : 4 846,50€ ont été dépensés sur les 5000€ alloués. 89 personnes ont participé à la conférence « lutte contre le harcèlement scolaire », au lycée Kyoto à Poitiers. Cette conférence a permis l'intervention de l'association la Vague qui lutte contre le harcèlement scolaire, de 2 chefs d'établissement (1 lycée et 1 collège) et un gendarme engagé dans la lutte contre le cyber harcèlement. Les participants sont satisfaits même si certains auraient souhaité un temps d'échange plus long, les retours font aussi état d'une volonté de participer à une autre conférence sur le sujet avec leurs enfants.

**6-Crédits 2024** : 34 550€.

### **7-Proposition répartition du budget :**

#### Retraités :

*Galette* : avec 200 participants, la galette a eu lieu en janvier 2024 le bilan est mitigé et il faudrait peut être changer la formule, à discuter au prochain GT.

*Sortie* : une sortie va être proposée aux Floralties le 21 mai le montant est de 79€ par personne, la CGT vote pour une participation à hauteur de 49€ soit 30€ restant à charge par participant. Cette décision est votée et acceptée.

*Voyage à St Lary* : du 24 au 31 août, le montant est de 1058€ par personne, La CGT décide de voter contre une participation. Il est voté à l'unanimité de ne pas accorder de participation pour ce voyage le montant étant jugé excessif.

*Séminaire de préparation à la retraite* : 15 participants, ce séminaire a été apprécié, proposition de reconduction en septembre avec des intervenants supplémentaires (diététicien, asso type resto du coeur par exemple) en plus des intervenants déjà présents (notaire, psy, mutuelle)

#### Actifs :

*Sortie* : 2 propositions de sortie une dans le marais poitevin (barque + vélo) et une à La Rochelle (île d'Aix et Aquarium). La sortie retenue est celle de La Rochelle le 1<sup>er</sup> juin, la participation est de 67€ par adultes et 56€ par enfants avant participation du CDAS, 20€ par adulte et 10€ par enfant à charge des participants avec la participation du CDAS.

*Intervention sur le harcèlement* : Mr Barbier, le gendarme présent à la conférence propose des interventions d'1 heure 30 pour 300€. Cette intervention se fera en présence des enfants (intervention à prévoir en GT).

*Bayard revues* : Mme Montigaud propose de participer à des abonnements de magazine. Cette proposition doit être rediscutée en effet le SRIAS propose déjà ce type de prestation qui est également proposé dans les écoles.

*Consultation avocat* : reconduit

*Consultation psychologue* : infos à venir.

*Arbre de Noël* : plusieurs propositions dont un conteur, un spectacle, une journée au Futuroscope (trop cher). La proposition retenue et votée est une demi-journée au Game Parc à Chasseneuil, le 27 novembre ou le 11 décembre.

La CGT demande pourquoi il n'y a pas de mise en place de QF pour les sorties.

Jany MONTIGAUD répond qu'elle refuse de demander les feuilles d'imposition des agents

### **8-Divers**

15 000€ ont été alloués pour le renouvellement du matériel de restauration sur les 47 000€ demandés.

Le prochaine CDAS est fixé au 20 juin.

Un GT est prévu soit le 8 ou 16 avril.

Fin de la séance : 12H